

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**RECHERCHE ET METHODOLOGIE  
EN ACCUEIL ET EDUCATION DU JEUNE ENFANT -  
NIVEAU 3**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET ENSEIGNEMENT**

<p><b>CODE : 985414U36D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du  
sur avis conforme du Conseil général**

**RECHERCHE ET METHODOLOGIE  
EN ACCUEIL ET EDUCATION DU JEUNE ENFANT -  
NIVEAU 3  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de rédiger et présenter un projet de recherche relatif à l'accueil et à l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'intégrer les dimensions identitaires, relationnelles, psychosociales de la famille, psychopédagogiques, organisationnelles, collectives, paramédicales et soignantes dans des interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'adapter des activités créatives, corporelles et psychomotrices dans une perspective inclusive aux spécificités du jeune enfant, soutenant les temps clés de son accueil, dans une approche « educare » ;
- ◆ d'identifier les spécificités méthodologiques liées à la coordination, à la conduite de réunion et au travail en réseau ;
- ◆ de développer une réflexion critique sur l'intégration de ces spécificités méthodologiques aux pratiques professionnelles ;
- ◆ de prendre du recul sur ses pratiques professionnelles dans la perspective du développement de son identité professionnelle.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

*en s'exprimant de manière claire et structurée,  
à partir d'une situation professionnelle,*

- ◆ analyser une intervention d'accueil et d'éducation du jeune enfant sur base d'une méthodologie et d'outils, en se référant aux différents champs d'activités, aux compétences attendues dans différents contextes professionnels et au projet d'accueil ;
- ◆ justifier une proposition d'intervention au regard de modèles conceptuels relevant des dimensions identitaires, psychopédagogiques, psychosociales de la famille et soignantes de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ concevoir, de réaliser et d'évaluer, sur base de la mise en œuvre d'une méthodologie, un projet dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ de proposer et de justifier un cadre sécurisé et sécurisant et une méthodologie d'activités favorisant la découverte, l'autonomie, la créativité, l'expression, l'épanouissement et la socialisation dans la perspective du développement global de l'enfant et de sa construction identitaire ;
- ◆ poser une hypothèse de recherche dont l'analyse évaluera la pertinence et de proposer un mode de recueil de données adapté.

### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement : « Recherche et méthodologie en accueil et éducation du jeune enfant niveau 2 », code 985411U36D1, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*en s'exprimant de manière claire et structurée,  
à partir d'une situation professionnelle,*

- ◆ d'analyser une intervention d'accueil et d'éducation du jeune enfant au regard des dimensions, d'une part, identitaires, relationnelles, paramédicales, soignantes et psychosociales de la famille et, d'autre part, psychopédagogiques, organisationnelles, collectives ;
- ◆ de construire et d'argumenter, par écrit et oralement, une intervention d'accueil du jeune enfant au regard de modèles et apports conceptuels liés à l'analyse de ces dimensions ;
- ◆ de proposer et justifier, en tenant compte du contexte organisationnel, du secteur d'intervention et des temps clés, des activités créatives, corporelles et psychomotrices dans une perspective inclusive aux spécificités du jeune enfant, dans une approche « educare » ;
- ◆ de présenter, oralement et par écrit, un projet de recherche comprenant la motivation, le contexte théorique, les hypothèses, la démarche méthodologique, y compris du traitement de données ;
- ◆ d'analyser une intervention liée à la coordination et au travail en réseau, de proposer et de justifier des pistes d'amélioration.

**Pour la détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ **niveau de précision** : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ **niveau de cohérence** : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ **niveau d'intégration** : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ **niveau d'autonomie** : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

#### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

##### 4.1 Rédaction et présentation d'un projet de recherche

*à partir d'interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant rencontrées en stage ou proposées par le chargé de cours,*

- ◆ d'appliquer les règles de rédaction et de présentation d'une recherche ;
- ◆ établir la structuration de rapports de recherche ;
- ◆ rédiger les parties d'un projet de recherche suivantes : motivation, contexte théorique, hypothèses, démarche méthodologique ;
- ◆ intégrer les normes techniques, académiques et scientifiques d'écriture (registre de langue, table des matières, citations, référencement...)
- ◆ rédiger la bibliographie/sitographie répondant aux normes scientifiques adoptées par l'établissement ;
- ◆ préparer et réaliser la présentation orale du projet de recherche, avec l'utilisation éventuelle d'un/d'outil(s) de communication (visuel, audio... et/ou numérique), en tenant compte :
  - du séquençage du plan et du temps imparti de l'exposé,
  - des aspects verbaux et non verbaux de sa communication.

##### 4.2 Recherche appliquée

*au départ de la formulation d'hypothèses de recherche élaborées à partir d'une situation interpellante rencontrée en stage ou en situation professionnelle, en exploitant les outils numériques adaptés,*

- ◆ de concevoir et d'appliquer des outils de recueil de données en adéquation avec le modèle d'analyse d'une hypothèse ;
- ◆ de choisir et de justifier les modes de traitement des données ainsi que leur présentation ;
- ◆ de recueillir des données et les traiter ;
- ◆ de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de recherche et rédiger de manière rigoureuse les conclusions de la recherche sur la base des données recueillies ;
- ◆ de critiquer les démarches adoptées en soulignant les limites et les éventuels prolongements;

- ◆ de dégager de ces résultats des applications transférables aux pratiques professionnelles.

#### **4.3 Méthodologie de l'analyse de l'accueil et éducation du jeune enfant**

*à partir d'interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant rencontrées en stage ou proposées par le chargé de cours,*

- ◆ de prendre une part active d'intervention au sein d'une équipe de professionnels en partageant un regard réflexif sur le développement de son identité professionnelle ;
- ◆ d'analyser des interventions, sur la base d'une méthodologie et d'outils, en tenant compte des dimensions psychopédagogiques, organisationnelles et collectives de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant, en particulier :
  - des caractéristiques psychologiques et/ou psychopathologiques des jeunes enfants dans une perspective d'inclusion des enfants et de leur entourage familial,
  - des parties prenantes concernées de l'environnement et au sein de la structure d'accueil (en se situant dans celle-ci),
  - des éléments législatifs et les politiques du secteur déterminants pour le service notamment au niveau du projet d'accueil,
  - des principes, des repères et des valeurs régissant le code qualité de l'accueil du jeune enfant,
  - de la cohérence de ces principes, repères et valeurs en lien avec les situations envisagées,
  - de la complexité et la présence d'éventuels dysfonctionnements au sein de la structure d'accueil,
  - des rôles et fonctions, en référence à l'organigramme, en précisant les zones de liberté et d'action ;
- ◆ d'étendre, par un regard croisé, l'analyse de ces interventions aux dimensions identitaires, relationnelles, psychosociales de la famille, paramédicales et soignantes de l'accueil et l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'intégrer les modèles et apports conceptuels liés à toutes ces dimensions à la réflexion sur ces interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant ;
- ◆ de construire de nouvelles interventions qui tiennent compte de l'analyse multidimensionnelle, des modèles conceptuels, du projet d'accueil et de la réalité du public accueilli ;
- ◆ d'évaluer la pertinence des nouvelles interventions sur base de critères d'évaluation.

#### **4.4 Méthodologie des activités créatives, corporelles et psychomotrices inclusives**

*en tenant compte de l'âge des enfants, de leurs préférences et de leurs intérêts,  
en tenant compte de la diversité des valeurs et des habitudes éducatives liées au milieu familial,  
aux cultures ainsi qu'aux réalités socio-économiques des enfants accueillis, sans discrimination de genre,  
dans une perspective d'inclusion,*

- ◆ d'identifier et d'organiser, en s'appuyant sur des approches psychopédagogiques adaptées, des activités d'accueil s'intégrant dans un dispositif d'inclusion, notamment pour des enfants présentant un handicap, une pathologie ou des besoins spécifiques ;
- ◆ d'exercer, dans une visée professionnelle, sa créativité dans le développement d'activités inclusives ;
- ◆ de situer ces activités en référence :

- aux temps clés de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant : les temps d'attention au corps, les temps de repas, les temps d'éveil et les temps de transition,
  - à l'approche holistique et d'« educare » ;
- ◆ d'analyser et évaluer les activités créatives, corporelles et psychomotrices adaptées en se référant au projet d'accueil du jeune enfant, aux objectifs et aux finalités du projet mis en œuvre, dans une perspective de régulation de la qualité.

#### **4.5 Travail en réseau, coordination et conduite de réunion**

- ◆ de distinguer les différents types de travail en réseau ;
- ◆ d'identifier des partenaires externes potentiels en fonction des problématiques ;
- ◆ de cerner les apports et freins du travail en réseau dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'identifier les valeurs, les logiques et les mécanismes qui sous-tendent le travail en réseau ;
- ◆ d'identifier les éléments constitutifs de projets de collaboration avec des partenaires (complémentarité des rôles, intérêts mutuels, objectifs poursuivis...) ;
- ◆ de décrire les principes de base de la coordination de projet et d'action d'accueil et d'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'analyser des situations de coordination, de projet ou d'action et de proposer des pistes d'action en vue d'améliorer leur qualité ;
- ◆ d'identifier et d'explicitier différents types de réunion, leurs modalités d'animation en fonction du contexte et des objectifs poursuivis ;
- ◆ de relever les facteurs d'efficacité et d'efficience d'une réunion tels que :
  - les étapes d'une réunion (préparation, conduite de réunion proprement dite, évaluation, suivi d'une réunion),
  - les aspects logistiques, temporels...
  - les fonctions de la communication dans les groupes (production, facilitation, régulation),
  - les rôles formels/informels des participants,
  - les attitudes des participants et de l'animateur,
  - les aspects affectifs,
  - l'évaluation du processus (degré de satisfaction des participants, du conducteur de réunion...)
- ◆ d'analyser l'organisation de réunions et de proposer des pistes d'intervention en vue d'améliorer le dispositif dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant.

### **5. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

### **6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour chacun des cours, il est recommandé de constituer des groupes qui ne dépassent pas 20 étudiants par groupe.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination des cours</b>	<b><u>Classement des cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Rédaction et présentation d'un projet de recherche	CT	F	20
Recherche appliquée	CT	F	20
Méthodologie de l'analyse de l'accueil et éducation du jeune enfant	PP	L	20
Méthodologie des activités créatives, corporelles et psychomotrices inclusives	CT	F	16
Travail en réseau, coordination et conduite de réunion	CT	F	20
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	24
<b>Total des périodes</b>			<b>120</b>
<b>ECTS</b>			<b>20</b>